

influenza aviaire

Le point au 24 décembre



influenza aviaire

influenza aviaire

Quelle est la situation actuelle en France ?

Au total, à ce jour, 63 foyers d'influenza aviaire hautement pathogène pour les volailles ont été détectés dans 6 départements du Sud-Ouest de la France.

L'ANSES a rendu son avis rendu le 14 décembre 2015, sur la dangerosité potentielle pour l'homme de la souche d'influenza aviaire identifiée, avec notamment les résultats du séquençage total de la souche H5N1, détectée dans le premier foyer en Dordogne. Elle a confirmé l'absence pour cette souche H5N1 des principaux marqueurs de dangerosité pour l'homme. Les points de contamination : en Dordogne 12 Foyers - dans les Landes, 27 Foyers - en Haute Vienne 1 Foyer - dans le Gers, 10 Foyers

La situation dans le Gers

Un foyer H5N2 hautement pathogène a été détecté le 10 décembre dans un élevage de 8 300 canards à Manciet.

- Un foyer H5 hautement pathogène pour les volailles a été déclaré le 15 décembre dans un élevage de 1 500 canards à Panjas, à l'occasion d'une sortie de zone réglementée pour abattage.
- Une souche H5 hautement pathogène a été identifiée le 15 décembre 2015 dans un élevage de 2 000 pintades et canards à Mirande, suite à une suspicion clinique. Le typage de la souche est en cours de détermination.
- Le 17 décembre, trois foyers d'influenza H5 hautement pathogène pour les volailles ont été déclarés dans des élevages de canards sur les communes de Cazaubon (980 canards), Eauze (1000 canards) et Caupenne d'Armagnac (1 400 canards). Ces foyers ont été identifiés dans le cadre d'une sortie des animaux pour abattage. Les souches d'influenza relatives à ces cas sont en cours de détermination.
- Le 17 décembre, un foyer d'influenza hautement pathogène a été déclaré à Avezon Bergelle dans un élevage de 700 canards.
- Le 19 décembre, un foyer d'influenza hautement pathogène a été déclaré à Ayzieu dans un élevage de canards. Un autre foyer H5 hautement pathogène a été identifié à Saint Michel dans un élevage de 32.000 poulets et canards.
- Le 22 décembre, un foyer d'influenza hautement pathogène a été confirmé à Montaut dans un atelier de gavage de 415 oies. La souche virale est en cours de détermination.

source Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt